

## SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

## Comparaison entre les délinquants autochtones de diverses identités de genre et les délinquants autochtones de la population carcérale générale

*Les délinquants autochtones de diverses identités de genre représentent environ la moitié de l'ensemble des délinquants de diverses identités de genre; une plus grande proportion de délinquants autochtones de diverses identités de genre a participé à des interventions destinées aux Autochtones par rapport aux deux autres groupes à l'étude.*

### Pourquoi nous avons effectué cette étude

Des recherches récentes menées par le Service correctionnel du Canada (SCC) ont montré que près de la moitié des délinquants qui s'identifiaient comme étant de diverses identités de genre étaient autochtones<sup>1</sup>. Cette étude compare les caractéristiques, les renseignements sur les peines et les infractions, ainsi que le profil de risque et de besoins liés aux facteurs criminogènes des délinquants autochtones de diverses identités de genre avec ceux des délinquants dans les établissements pour hommes et pour femmes de la population carcérale générale.

### Ce que nous avons fait

Les délinquants autochtones de diverses identités de genre [DIG] représentaient 48 % ( $n = 74$ ) des 155 délinquants de diverses identités de genre identifiés dans le Système de gestion des délinquant(e)s au cours de la période d'étude (décembre 2017 à septembre 2021); 61 % étaient des femmes transgenres, 23 % étaient des hommes transgenres et 16 % s'identifiaient comme des délinquants d'une « autre » identité de genre<sup>2</sup>. Les délinquants autochtones de diverses identités de genre ont été comparés aux délinquants autochtones dans les établissements pour hommes (H;  $n = 3\ 801$ ; 32 % de la population carcérale) et pour femmes (F;  $n = 248$ ; 46 % de la population carcérale).

### Ce que nous avons constaté

En moyenne, les délinquants autochtones de diverses identités de genre étaient plus âgés que les délinquantes autochtones dans les établissements pour femmes (38 ans contre 33 ans), mais leur âge était proche de celui des délinquants autochtones dans les établissements pour hommes (36 ans). Les délinquants autochtones de diverses identités de genre étaient le plus souvent célibataires (72 %), contre 57 % et 68 % des délinquants autochtones dans les établissements pour hommes et pour femmes, respectivement. Bien que les délinquants des trois groupes étaient plus susceptibles d'être dans la région des Prairies au cours de la période d'étude, les délinquants autochtones de diverses identités de genre y étaient moins présents que les délinquants des deux autres groupes (45 %<sub>[DIG]</sub>, 69 %<sub>[F]</sub> et 61 %<sub>[H]</sub>).

Par rapport aux deux autres groupes à l'étude, les délinquants autochtones de diverses identités de genre étaient également plus susceptibles de purger une deuxième peine ou une peine subséquente (42 %<sub>[DIG]</sub>, 15 %<sub>[F]</sub> et 38 %<sub>[H]</sub>). Ils étaient également plus susceptibles de purger une peine de 10 ans ou plus (y compris les peines d'une durée indéterminée; 47 %<sub>[DIG]</sub>, 18 %<sub>[F]</sub> et 33 %<sub>[H]</sub>), et d'avoir commis une infraction avec violence (87 %<sub>[DIG]</sub>, 74 %<sub>[F]</sub> et 82 %<sub>[H]</sub>).

L'examen des renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes a montré que les délinquants autochtones de diverses identités de genre étaient plus susceptibles d'être classés au niveau de sécurité maximale au moment de leur admission (38 %<sub>[DIG]</sub>, 20 %<sub>[F]</sub> et 30 %<sub>[H]</sub>). Cependant, les éléments suivants étaient semblables à ceux des délinquants dans les établissements pour hommes en ce qui a trait aux besoins dynamiques (90 %<sub>[DIG]/[H]</sub> avaient des besoins élevés à l'admission), au potentiel de réinsertion sociale (PRS; 70 %<sub>[H]</sub>-72 %<sub>[DIG]</sub> avaient un faible PRS à l'admission) et à la participation au plan correctionnel (73 %<sub>[H]</sub> à 75 %<sub>[DIG]</sub> de participation). Les délinquants autochtones de diverses identités de genre étaient plus susceptibles que les délinquants des établissements pour hommes d'avoir des problèmes de réceptivité, mais étaient comparables aux délinquantes des établissements pour femmes (40 %<sub>[DIG]</sub>, 38 %<sub>[F]</sub> et 31 %<sub>[H]</sub>).

C'est chez le groupe de délinquants autochtones de diverses identités de genre que les interventions destinées aux Autochtones, telles que les Sentiers autochtones (27 %<sub>[DIG]</sub> et 19 %<sub>[F]/[H]</sub>), les transfèrements vers des pavillons de ressourcement (16 %<sub>[DIG]</sub>, 13 %<sub>[F]</sub>, 9 %<sub>[H]</sub>) et les évaluations des progrès par un Aîné (55 %<sub>[DIG]</sub>, 40 %<sub>[F]</sub>, 29 %<sub>[H]</sub>) étaient les plus courantes. Les verdicts de culpabilité en établissement chez les délinquants autochtones étaient similaires pour les délinquants de diverses identités de genre (61 %) et les délinquantes dans les établissements pour femmes (59 %), mais plus élevées que pour les délinquants dans les établissements pour hommes (52 %). Les délinquants autochtones de diverses identités de genre étaient également plus susceptibles de commettre des incidents en établissement (76 %<sub>[DIG]</sub> et 67 %<sub>[F]/[H]</sub>), et aussi susceptibles que les délinquantes dans les établissements pour femmes de faire l'objet d'un transfèrement interpénitentiaire (41 %<sub>[F]</sub> et 42 %<sub>[DIG]</sub>), d'achever les programmes correctionnels (85 %<sub>[F]</sub> et 86 %<sub>[DIG]</sub>) et de participer à des programmes d'éducation (61 %<sub>[F]</sub> à 62 %<sub>[DIG]</sub>).

### Ce que cela signifie

Bien que les délinquants autochtones de diverses identités de genre présentent des profils de risques et de besoins liés aux facteurs criminogènes similaires à ceux des délinquants dans les établissements pour hommes, leur participation aux interventions ou aux services correctionnels est comparable à celle des délinquantes dans les établissements pour femmes. La participation à des interventions destinées aux Autochtones était plus probable pour les délinquants de diverses identités de genre.

### Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez envoyer un courriel à la [Direction de la recherche](#). Vous pouvez également consulter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

**Préparé par :** Shanna Farrell MacDonald, Angela Smeth et Sarah Cram

<sup>1</sup> Farrell MacDonald, S., A. Smeth, S. Cram, S. Garrel, et D. Derkzen (2022). *Examen des délinquants de diverses identités de genre* (R-442). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

<sup>2</sup> La catégorie de délinquants « autre » comprend les personnes non binaires, non conformes au genre, au genre fluide, bispirituelles, intersexuées ou au genre non précisé.